

## Le sel, ancienne monnaie africaine

Même s'il n'y a quasiment pas d'étude documentée sur le sujet, le lecteur assidu des chroniqueurs et géographes arabes est frappé par le rôle que joua le sel dans la vie économique et commerciale de l'Afrique de l'Ouest pendant des siècles.

Déjà, au XI<sup>e</sup> siècle, El-Bekri cite le sel parmi les principaux produits commerciaux à Silla, cité voisine de Ghana. Le commerce du sel constituait l'une des plus importantes sources de recettes fiscales pour l'administration royale du Ghana, qui « prélève un denier d'or sur chaque âne qui entre chargé de sel dans son pays, et deux deniers à la sortie ». Cette fiscalité de porte, plus légère à l'entrée qu'à la sortie, est en elle-même plus qu'un indice quant à la place du sel dans les activités commerciales et économiques de l'époque.

Trois siècles plus tard, l'importance du sel dans la vie économique et commerciale du Bilad al-Sudan est illustrée par Ibn Batoutah, qui note que la ville de Taghâza, à vingt-cinq jours de marche de Segelmessa, est spécialisée dans l'extraction du sel. Ville « blanche », ville du sel, Taghâza était habitée « uniquement », en effet, « par les esclaves des Messoufites », dont la seule activité consistait en l'extraction du sel.

Ce sel était l'objet d'un commerce intense avec le Bilad al-Sudan, et notamment le Mali. À l'époque d'Ibn Batoutah, au XIV<sup>e</sup> siècle, plusieurs charges de chameaux quittaient Taghâza pour Oualata, ville de modeste envergure certes, mais qui n'en était pas moins un centre commercial actif, où prospéraient le commerce du sel et celui de l'or venu du Bilad al-Sudan. Là, la charge de chameau était vendue en moyenne entre huit et dix dinars d'or ou dix ducats.

De Oualata, le sel était en grande partie réexpédié vers la « ville de Malla » (scil. Mali), où le prix de vente représentait le double, le triple et parfois le quadruple du prix d'achat, puisqu'une charge de chameau pouvait être cédée à quarante ducats d'or. Il est vrai que les voyages en caravane n'étaient pas de tout repos et comportaient maints risques, dont le moins fréquent n'était pas la mort. Il suffisait de s'écarter de la caravane et de commettre la moindre inadvertance pour en perdre les traces, vite disparues sous les vagues de sable. L'imprudent ne pouvait espérer nul secours.

L'ensemble du voyage, de Segelmessa à Oualata, durait en moyenne deux mois. La caravane elle-même, en tant qu'entreprise commerciale, devait payer les services d'un éclaireur, appelé *takchif*, issu des Messoufah – fins connaisseurs du désert, – chargé de la précéder à Oualata pour y préparer les conditions d'un séjour convenable. Sur place, il transmettait le courrier, louait les maisons, veillait à trouver l'eau si précieuse et, enfin, préparait l'accueil de la caravane à sa dernière halte, à quatre jours de marche de Oualata.

Le métier de *takchif* était délicat et périlleux. Le sort de la caravane dépendait de lui. S'il venait à périr dans le désert, celle-ci pouvait succomber « tout entière ou en grande partie ». Or le désert est rempli de mirages de toutes sortes, facilement assimilés à des démons. Des montagnes de sable apparaissent au loin, puis disparaissent quand on s'en approche pour se reformer ailleurs, comme par enchantement. Il fallait donc un éclaireur de grande expérience, intelligent, courageux et parfaitement au fait du langage du désert – *takchif* qui coûte cher, car il était payé jusqu'à cent ducats, soit l'équivalent de dix charges de chameaux au départ ou deux et demie à l'arrivée. Il s'agissait d'une somme colossale si l'on sait que, à Taqâddâ même, un ducat d'or permettait d'acheter, au XIV<sup>e</sup> siècle, vingt muids, soit environ douze kilogrammes et demi, de froment ou quatre-vingt-dix muids, environ cinquante-six kilogrammes, de millet. Ainsi pouvait-on se procurer, avec cent ducats d'or, une tonne et deux cent cinquante kilogrammes de froment ou encore cinq tonnes et six cent vingt-cinq kilogrammes de millet !

À la destination finale, le sel gemme était découpé en morceaux, car il devait servir principalement de moyen d'échange. Toutes les transactions pouvaient se faire avec des morceaux de sel. Ibn Batoutah note qu'ils suffisaient au voyageur, qui pouvait tout acheter : millet, lait, poulet, couscous, etc. Mais il pouvait aussi payer avec des épices, des verroteries ou des cauris. Environ deux siècles plus tard, Léon l'Africain (1483-1552), qui notera à propos du royaume de Guinée que la « monnoye des Noirs est en or de billon et en quelques pièces de fer », signale, par deux fois, la rareté et la cherté du sel.

Djibril SAMB